

**Assemblée générale spéciale HORA +
10 au 23 mars 2025**

RÉSULTATS DES PROPOSITIONS MISES AUX VOTES

Adoption du protocole d'entente intérimaire - Modifications des
dispositions locales de la convention collective de la **catégorie 2**

TAUX DE PARTICIPATION : 4.7%

ADOPTÉ À : 96%

Adoption du protocole d'entente intérimaire - Modifications des
dispositions locales de la convention collective de la **catégorie 3**

TAUX DE PARTICIPATION : 3.4%

ADOPTÉ À : 95%


Jean-Francois Marchand
Secrétaire général
STT du CIUSSS-CN-CSN